



Le Sud-Ouest

LE TERRITOIRE ET SA POPULATION

Composé de La Petite-Bourgogne, de Saint-Henri, de Pointe-Saint-Charles et de Ville-Émard-Côte-Saint-Paul, Le Sud-Ouest, longtemps considéré comme le berceau de l'industrialisation au Canada, présente aujourd'hui une nette diversification de ses activités économiques. En effet, plusieurs nouveaux créneaux y sont en développement depuis 10 ans, notamment les technologies de l'information, l'enseignement supérieur, la culture et la création artistique. De nouveaux quartiers ont émergé de l'extension du centre-ville : Griffintown, Les Bassins du Nouveau Havre et Les Ateliers du CN. Quelques infrastructures majeures sont maintenant établies ou en voie de transformation profonde : le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), l'échangeur Turcot, le nouveau pont Champlain et ses voies d'accès ainsi que l'autoroute Bonaventure.

Après de multiples conversions d'usines en immeubles de bureaux et de lofts et la construction de tours de condominiums et d'appartements luxueux, plusieurs secteurs de l'arrondissement voient la composition de leur population se transformer. L'écart se creuse entre les nouveaux résidents bien nantis réclamant des services et des commerces adaptés à leurs besoins et les citoyens habitant ces quartiers depuis quelques générations qui ont de plus en plus de difficultés à se nourrir et à se loger à des coûts abordables. Les personnes ayant de faibles revenus se voient ainsi progressivement contraintes de quitter le territoire ou confinées dans des secteurs précis, souvent enclavés, au profit d'une nouvelle main-d'œuvre mieux formée et plus fortunée. Cet engouement pour le secteur engendre des pressions immobilières et des mouvements spéculatifs considérables qui modifient rapidement le tissu social et qui entraînent une polarisation maintenant reconnue par les acteurs sociaux des quatre quartiers du Sud-Ouest.

Au cours de l'histoire, les acteurs et les citoyens de ces quartiers ont su développer une capacité impressionnante à se mobiliser afin d'encourager les initiatives qui, à la fois, incluent l'ensemble des populations et protègent les plus vulnérables. Les prochaines années permettront de voir dans quelle mesure ces acteurs et citoyens sauront, une fois de plus, réinventer leurs quartiers à leur image. On ne peut qu'inviter toute la population et l'ensemble des intervenants à rêver Le Sud-Ouest de demain, notamment par le biais de l'innovation sociale qu'ils ont su constamment mettre de l'avant avec des résultats significatifs : logements sociaux, clinique communautaire, aide juridique, développement économique communautaire, aménagements urbains adaptés, etc.

Une même réalité nuancée selon les quartiers

La Petite-Bourgogne (15 650 résidents) a connu ces dernières années une croissance démographique remarquable, en grande partie liée au développement résidentiel de Griffintown. Déjà, en 2014, il était prévu qu'avec la construction de plus de 6 000 logements sur son territoire, La Petite-Bourgogne verrait sa population doubler en moins de 10 ans. Nous sommes maintenant à mi-chemin de cette reconfiguration qui devrait se poursuivre. Cet essor s'accompagne de changements importants dans la composition des ménages; si le nombre de familles est en légère augmentation, le nombre de personnes seules et de couples sans enfants a doublé. L'arrivée de ces nouvelles populations souvent mieux nanties se traduit par une diminution de la pauvreté à l'échelle du quartier. Néanmoins, parmi les quartiers qui composent l'arrondissement du Sud-Ouest, c'est là qu'on trouve les plus fortes proportions d'enfants, de familles et d'adultes vivant avec de faibles revenus. Cette réalité touche particulièrement les jeunes, alors que la moitié d'entre eux est confrontée à la pauvreté. C'est aussi le quartier où les proportions de personnes immigrantes et de membres des minorités visibles sont les plus élevées. Ainsi, deux résidents sur cinq appartiennent à un groupe de minorités visibles.

COUP D'ŒIL SUR LE TERRITOIRE

Ville-Émard-Côte-Saint-Paul : quartier le plus peuplé de l'arrondissement

30 610 personnes à Ville-Émard-Côte-Saint-Paul, 17 055 à Saint-Henri, 14 830 à Pointe-Saint-Charles, 15 650 dans La Petite-Bourgogne.

Croissance démographique appréciable, notamment dans La Petite-Bourgogne

De 2011 à 2016, croissance de la population de 9 % à l'échelle de l'arrondissement du Sud-Ouest (Montréal : 3 %).

Augmentation remarquable dans La Petite-Bourgogne, qui est passé d'une population d'environ 10 000 personnes en 2011 à quelque 15 500 en 2016.

Augmentation notable à Pointe-Saint-Charles et à Saint-Henri (respectivement 7 % et 8 %), et population stable à Ville-Émard-Côte-Saint-Paul (croissance de moins de 1 %).

Des quartiers dont l'évolution rapide est rythmée par un développement résidentiel soutenu et des travaux majeurs de construction

Poids démographiques des jeunes et des aînés inférieurs aux moyennes montréalaises

12 % de jeunes de moins de 15 ans à Saint-Henri, 13 % dans La Petite-Bourgogne, 15 % à Ville-Émard-Côte-Saint-Paul et à Pointe-Saint-Charles (Montréal : 16 %).

10 % de personnes âgées de 65 ans et plus dans La Petite-Bourgogne et à Saint-Henri, 11 % à Pointe-Saint-Charles et 16 % à Ville-Émard-Côte-Saint-Paul (Montréal : 17 %).

Présence marquée de jeunes adultes, notamment dans La Petite-Bourgogne et à Saint-Henri

Part des 25-34 ans plus élevée au sein de l'arrondissement du Sud-Ouest qu'à Montréal (23 %, comparativement à 16 %). Ces taux sont près de 2 fois plus élevés que la moyenne montréalaise à Saint-Henri (30 %) et dans La Petite-Bourgogne (27 %).

Pauvreté présente sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement, notamment chez les jeunes et les aînés

31 % de la population vit avec de faibles revenus dans La Petite-Bourgogne, 29 % à Pointe-Saint-Charles, et 25 % à Saint-Henri et à Ville-Émard-Côte-Saint-Paul (Montréal : 21 %).

La pauvreté touche particulièrement les jeunes de moins de 18 ans : 48 % dans La Petite-Bourgogne, 36 % à Pointe-Saint-Charles, 34 % à Saint-Henri et 29 % à Ville-Émard-Côte-Saint-Paul (Montréal : 23 %).

Le Sud-Ouest

À l'échelle de l'arrondissement, c'est dans La Petite-Bourgogne que les enjeux de transformation sociale et d'aménagement urbain sont les plus criants, notamment en raison du développement rapide du secteur Griffintown. Les priorités établies lors du forum de quartier, tenu en mars 2014, sont donc toujours d'actualité : habitation, relations interculturelles, sauvegarde du patrimoine, création de lieux accessibles pour les activités communautaires et de loisirs, ainsi que santé mentale.

Saint-Henri (17 055 résidents) présente des proportions considérables de personnes à faible revenu. Une famille sur deux est monoparentale, et l'on constate une présence marquée de personnes vivant seules, notamment chez les aînés, parmi lesquels ce taux dépasse les 50 %. La proportion de locataires et la mobilité résidentielle y sont élevées. L'embourgeoisement s'est accéléré, et les populations démunies se déplacent de plus en plus vers des enclaves à l'ouest du quartier, où l'on note un faible accès aux services et un désert alimentaire. Plusieurs secteurs de Saint-Henri ont vu leur composition se transformer au cours des dernières années, et les écarts entre les populations bien nanties et les personnes vivant en situation de précarité financière sont désormais manifestes. Ce quartier, autrefois largement ouvrier, abrite maintenant une seule usine de production (Brasserie McAuslan). Signe des temps et des changements profonds qui l'affectent, Saint-Henri est aujourd'hui considéré comme un quartier où l'on vient davantage dormir ou se divertir que travailler.

La communauté se mobilise actuellement, par le biais d'une Opération populaire d'aménagement (OPA), pour la réalisation d'un projet de grande envergure visant à conserver les bâtiments et le terrain de la Canada Malting à des fins sociales et communautaires. Cette usine, construite au début du XX^e siècle, a été définitivement fermée au tournant des années 80. Considérée par certains comme un bâtiment vétuste difficile à rénover, *La Malting* représente pour d'autres un immense potentiel de développement pour la population du quartier (logements sociaux, agriculture urbaine, élevage d'ovidés, centre de la petite enfance, organismes offrant des services de proximité, etc.). En plus de ce grand projet, le milieu se mobilise pour l'établissement d'un plan d'action ambitieux qui vise à : améliorer les conditions de vie des jeunes, des femmes et des résidents de l'ouest du quartier; soutenir l'autonomie alimentaire; renforcer le tissu social; développer l'accès aux commerces et aux services de proximité; améliorer l'aménagement urbain et les infrastructures de transport; défendre le droit au logement et agir sur la précarité des conditions liées au logement et à l'itinérance.

À **Pointe-Saint-Charles** (14 830 résidents), les données sociodémographiques sont comparables à celles de Saint-Henri, les deux quartiers ayant entre autres un taux de personnes à faible revenu plus élevé que la moyenne montréalaise. Parmi les enjeux propres au quartier, on note une très forte proportion d'aînés touchés par la pauvreté. Malgré des gains importants ces dernières années, on y observe encore un des plus hauts taux de décrochage scolaire à l'échelle montréalaise. On constate également le départ de nombreuses familles et l'arrivée de jeunes couples et de personnes seules plus fortunés, ce qui contribue à la polarisation des revenus. Les acteurs locaux sont inquiets face à la transformation du milieu, alors que la part de logements sociaux se rétrécit. Selon une étude de la Table de quartier Action-Gardien, alors que le taux s'établissait à 37 % au début des années 2000, il avoisine maintenant 27 % à la suite de construction d'environ 2 500 logements pour les mieux nantis.

Les enjeux liés aux locaux communautaires demeurent fort présents dans le quartier. Plusieurs organismes doivent envisager un déménagement ou des travaux majeurs qui entraînent des coûts très élevés. La recherche de terrains et de locaux demeure un défi en regard de cette problématique. Certaines nouvelles initiatives pourraient pallier cette importante pénurie qui perdure depuis plusieurs années. Le milieu travaille à préserver des bâtiments, des terrains et des parcs afin d'offrir des services de proximité cohérents avec les besoins et les revenus des résidents.

Dans cette perspective, divers projets ont vu le jour après des années de mobilisation, de représentation et de travaux. À ce titre, mentionnons le Bâtiment 7, qui est maintenant accessible à la population et qui comprend maints ateliers, une épicerie et des espaces locatifs. Un comité de la Table de quartier Action-Gardien, axé sur la sécurité alimentaire, travaille ardemment à y développer un pôle alimentaire, tout en prônant, sur l'ensemble du territoire, l'accès et l'éducation à la saine alimentation des familles et des personnes isolées. D'autres travaux collectifs sont en cours à Pointe-Saint-Charles; ils visent principalement à rejoindre les jeunes, les aînés, les personnes ayant des limitations importantes ou vivant des enjeux de santé mentale ainsi que les citoyens à faible revenu.

Les aînés ont également fréquemment un faible revenu : 44 % à Pointe-Saint-Charles, 36 % à Saint-Henri, 33 % dans La Petite-Bourgogne et, de façon moins marquée, 22 % à Ville-Émard-Côte-Saint-Paul (Montréal : 21 %).

La monoparentalité, un trait distinctif important des familles du Sud-Ouest

46 % des familles sont monoparentales à Pointe-Saint-Charles et à Saint-Henri, 45 % dans La Petite-Bourgogne et 39 % à Ville-Émard-Côte-Saint-Paul (Montréal : 33 %).

Présence notable de personnes vivant seules dans tous les quartiers de l'arrondissement

27 % dans Saint-Henri, 26 % dans La Petite-Bourgogne, 23 % dans Pointe-Saint-Charles et 21 % à Ville-Émard-Côte-Saint-Paul (Montréal : 18 %).

Vivre seul, la réalité d'un aîné sur deux dans Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles et La Petite-Bourgogne

54 % des aînés vivent seuls à Saint-Henri, 49 % dans Pointe-Saint-Charles, 48 % dans La Petite-Bourgogne et 41 % à Ville-Émard-Côte-Saint-Paul (Montréal : 36 %).

Des écoles fortement défavorisées

Dans les écoles primaires et secondaires des divers quartiers de l'arrondissement, les indices de défavorisation sont nettement plus élevés que la moyenne montréalaise.

Des enjeux liés à la réussite scolaire

Dans tous les quartiers, proportions d'enfants qui entrent à la maternelle sans avoir tous les outils nécessaires pour entamer leur parcours scolaire largement supérieures à la moyenne montréalaise (29 %), plus particulièrement dans La Petite-Bourgogne (45 %), à Pointe-Saint-Charles (38 %) et à Ville-Émard-Côte-Saint-Paul (37 %).

Taux de décrochage scolaire à l'échelle de l'arrondissement du Sud-Ouest (24 %) plus élevé que la moyenne montréalaise (21 %).

Pointe-Saint-Charles affiche un taux particulièrement élevé (33 %).

Sous-scolarisation nettement supérieure à la moyenne montréalaise à Ville-Émard-Côte-Saint-Paul et à Pointe-Saint-Charles

23 % et 20 % de la population de Ville-Émard-Côte-Saint-Paul et de Pointe-Saint-Charles ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires (Montréal : 17 %).

Présence d'immigrants plus faible que sur l'île de Montréal, à l'exception de La Petite-Bourgogne

34 % dans La Petite-Bourgogne, comparable au taux montréalais (34 %).

Ville-Émard-Côte-Saint-Paul (25 %), Pointe-Saint-Charles (21 %) et Saint-Henri (20 %) présentent des proportions moindres que dans l'ensemble de Montréal.

À l'échelle de l'arrondissement, Ville-Émard-Côte-Saint-Paul accueille le plus grand nombre de personnes immigrantes (7 600).

Le Sud-Ouest

Le phénomène d'embourgeoisement exerce ici aussi une pression importante sur le territoire et sur les populations plus vulnérables qui y résident. Le logement, l'emploi et les difficultés liés au transport (accessibilité, coûts, nuisances sonores, etc.) demeurent au cœur des représentations et des revendications. Les secteurs nord, sud, ainsi que Bridge-Wellington, sont sous la loupe de la collectivité afin d'assurer que leur développement soit compatible avec l'amélioration des conditions de vie et la mobilité de tous les citoyens touchés par les nouveaux aménagements.

Ville-Émard-Côte-Saint-Paul (30 610 résidents). Si la croissance démographique y est stable depuis 2006, Ville-Émard-Côte-Saint-Paul demeure le plus peuplé des quatre quartiers, alors qu'il englobe près de 40 % de la population de l'arrondissement. Pour la plupart des données, il est donc préférable de considérer les nombres absolus de personnes touchées plutôt que les pourcentages. La proportion d'âinés y est plus élevée que dans les autres quartiers, et le nombre d'immigrants y est important, alors qu'une majorité de nouveaux arrivants de l'arrondissement s'y établissent. Contrairement aux autres quartiers du Sud-Ouest qui ont connu à ce chapitre des baisses significatives, la pauvreté y est demeurée plutôt stable. Ce constat conforte l'hypothèse voulant que le quartier soit devenu un refuge pour des familles ayant quitté les autres secteurs de l'arrondissement. De plus, en raison du nombre restreint de terrains disponibles, moins de grands projets y ont vu le jour. Toutefois, c'est par la hausse des demandes de permis de démolition que les effets de l'embourgeoisement se font sentir.

Au cours des dernières années, le quartier s'est largement mobilisé pour l'adoption et la mise en œuvre d'un plan de quartier visant des objectifs ambitieux. En ciblant le déploiement d'actions concertées et structurantes en habitation, le milieu souhaite s'assurer que la population, particulièrement celle en situation de vulnérabilité, a accès à des logements adéquats, salubres et abordables, tant publics que privés. Concernant l'enjeu de l'éducation, les acteurs du milieu souhaitent agir davantage en complémentarité dans le but de favoriser la réussite éducative et de soutenir les jeunes et les familles tout au long du parcours scolaire.

Enfin, c'est sur le plan de l'amélioration de la sécurité alimentaire que les résultats sont les plus probants actuellement. Concrètement, les actions prennent la forme d'un système alimentaire local permettant à la population du quartier d'avoir accès à des produits sains gratuitement ou à faibles coûts, de posséder le savoir-faire pour s'alimenter sainement et de produire sa propre nourriture. Plusieurs de ces actions sont soutenues par Centraide, à l'intérieur du Projet impact collectif.

LA DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE ET LE PARTENARIAT

L'arrondissement du Sud-Ouest s'est traditionnellement distingué par l'engagement de ses citoyens dans la vie communautaire, ce qui en fait l'un des précurseurs de l'intervention et de l'innovation sociale au Québec. Le tissu communautaire y est dense et diversifié. On y dénombre plus d'une centaine d'organismes de toute nature et de toute envergure. Centraide soutient actuellement 25 organismes et projets pour un investissement annuel de 3,2 millions de dollars en 2018-2019. Chacun des quartiers est soutenu par Centraide de façon quasi équitable, bien que le financement de Ville-Émard-Côte-Saint-Paul soit, en proportion, légèrement moindre si on tient compte de sa population plus importante.

Ce soutien, l'un des plus importants accordés par Centraide dans le Grand Montréal, n'est pas étranger au fait qu'on y trouve des organismes solides, performants et offrant des activités et des services bien adaptés aux besoins de la population locale. Pour la plupart, ces organismes ont su faire au fil des ans la démonstration de leur pertinence, de la qualité de leurs interventions et de leur capacité à s'adapter aux nouvelles réalités sociales.

Chaque quartier peut compter sur la présence d'une Table de quartier reconnue dans son milieu et autour de laquelle gravitent de nombreux comités ou concertations sectorielles. La Coalition de la Petite-Bourgogne ainsi que la Concertation Ville-Émard et Côte-Saint-Paul ont mis sur pied un fonctionnement intégrant les différents réseaux d'intervenants (communautaire, scolaire, institutionnel, etc.). De leur côté, Action-Gardien de Pointe-Saint-Charles et Solidarité Saint-Henri, avec leur structure davantage axée sur un membership communautaire, sont maintenant reconnues à titre de Corporation de développement communautaire (CDC). Toutefois, elles ont su faire la démonstration qu'elles incluent l'ensemble des acteurs du milieu et collaborent avec eux. Chacune des Tables s'est donné un plan d'action – un plan de quartier pour certaines – qui présente aussi le défi de parvenir à déterminer et à évaluer les résultats et les changements issus de leurs actions, notamment afin de mesurer les impacts réels sur l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des citoyens les plus vulnérables.

Un immigrant récent sur deux qui s'établit dans l'arrondissement du Sud-Ouest choisit Ville-Émard-Côte-Saint-Paul

Environ 2 000 des quelque 4 000 nouveaux immigrants de l'arrondissement ont élu domicile dans Ville-Émard-Côte-Saint-Paul.

Tous les quartiers du Sud-Ouest présentent des proportions d'immigrants récents (de 4 % à 6 %) moindres que la moyenne montréalaise (7 %).

Des proportions d'anglophones plus marquées à Pointe-Saint-Charles, à Saint-Henri et dans La Petite-Bourgogne

25 % à Pointe-Saint-Charles, 23 % dans Saint-Henri et 21 % dans La Petite-Bourgogne (Montréal : 16 %).

La Petite-Bourgogne compte une proportion d'allophones semblable à celle de l'île de Montréal (33 %).

Présence plus marquée de membres des minorités visibles dans La Petite-Bourgogne

43 % des résidents de La Petite-Bourgogne sont membres d'une minorité visible dans La Petite-Bourgogne (Montréal : 33 %).

Quartiers à forte mobilité résidentielle

Une majorité des résidents de Saint-Henri (59 %), de La Petite-Bourgogne (56 %) et de Pointe-Saint-Charles (52 %) ont déménagé au cours des cinq dernières années (Montréal : 43 %).

Taux de locataires plus marqués à Saint-Henri et à Pointe-Saint-Charles

71 % des ménages sont locataires à Saint-Henri et 68 % dans Pointe-Saint-Charles (Montréal : 60 %).

De 2006 à 2016, diminution prononcée du taux de locataires dans Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles et La Petite-Bourgogne (respectivement 10, 9 et 8 points de pourcentage).

Proportions de ménages locataires dépensant une part trop élevée de leur revenu pour le loyer (30 % et plus) en dessous de la moyenne montréalaise (37 %) : 33 % à Saint-Henri et à Ville-Émard-Côte-Saint-Paul, 29 % à Pointe-Saint-Charles et 24 % dans La Petite-Bourgogne.

Parc de logements sociaux et communautaires le plus important parmi les arrondissements montréalais

8 654 logements sociaux et communautaires dans l'arrondissement du Sud-Ouest, soit le nombre le plus élevé d'unités de ce type parmi les arrondissements montréalais. La majorité (85 %) de ces logements sont situés dans La Petite-Bourgogne, à Pointe-Saint-Charles et à Saint-Henri.

Proportion de condos parmi l'ensemble des logements largement supérieure à la moyenne montréalaise

27 % des logements privés sont des copropriétés dans l'arrondissement du Sud-Ouest (Montréal : 19 %). Ces taux sont particulièrement élevés dans La Petite-Bourgogne (54 %) et à Saint-Henri (30 %).

Données sociodémographiques et économiques : Recensement de 2016, Profil sociodémographique 2016 de l'arrondissement du Sud-Ouest, Ville de Montréal; Répartition des logements sociaux et communautaires sur l'île de Montréal, Ville de Montréal (2017); Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (2012), ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2012-2013).

Le Sud-Ouest

Si chaque Table de quartier assume un leadership dans son milieu par rapport à des enjeux locaux, on constate qu'elles sont de plus en plus appelées à collaborer sur des enjeux transversaux concernant l'ensemble du territoire de l'arrondissement. Avec les transformations en cours, les réflexions touchant le logement et l'aménagement du milieu ne peuvent se réaliser en vase clos. Les Tables de quartier, avec d'autres intervenants du milieu, ont su démontrer avec éloquence un exemple d'une telle approche concertée en faisant front commun pour promouvoir le développement de réserves foncières comme moyen d'action sur l'aménagement des milieux de vie. La sécurité alimentaire, la persévérance scolaire et la diversité représentent d'autres enjeux pour lesquels les Tables et l'ensemble des acteurs pourront s'allier afin de mieux répondre aux besoins exprimés.

L'ampleur des défis auxquels fait actuellement face Le Sud-Ouest milite en faveur de l'union des forces et de l'expression d'une solidarité entre les quartiers. Tous les acteurs du milieu sont donc invités à contribuer à cet effort en fonction de leur capacité, et ce, tout en respectant les spécificités de chacun.

LES ENJEUX QUI INTERPELLENT CENTRAIDE

Depuis maintenant quelques années, Centraide présente son soutien en fonction de quatre champs d'action qui interpellent l'ensemble des milieux à des degrés variables. Pour ce qui est de l'arrondissement du Sud-Ouest, les enjeux et priorités qu'on y trouve se déclinent comme suit :

— Habitation et aménagement des milieux

Près du tiers des investissements de Centraide dans Le Sud-Ouest se trouve dans le champ d'action Assurer l'essentiel. Encore une fois, et ce pour les prochaines années, on ne peut dissocier Le Sud-Ouest des enjeux touchant l'habitation et l'aménagement des milieux. La mutation en cours se répercute tant sur le paysage que sur le profil de la population qui l'habite, et même sur l'organisation et l'accessibilité des services qui y sont offerts. Les impacts prennent des formes concrètes, bien que parfois différentes d'un quartier à l'autre. Dans ce contexte, il est important de soutenir l'accès à des logements sociaux adéquats et abordables, la défense des droits des locataires, le développement des réserves foncières, la préservation du parc locatif, la circulation de l'information et la participation de la population aux démarches entreprises.

En soutenant de telles initiatives, Centraide souhaite que les acteurs du Sud-Ouest, par la mobilisation citoyenne et les actions mises en œuvre, soient reconnus comme des partenaires majeurs et incontournables, capables de mettre en place des solutions novatrices pouvant contribuer à atténuer les impacts des transformations en cours sur les populations vulnérables. Les projets axés sur l'habitation et l'aménagement des milieux, idéalement collectifs, seront analysés avec la plus grande attention.

Assurer l'essentiel, c'est aussi permettre aux populations les plus vulnérables de veiller à leur sécurité alimentaire, de défendre leurs droits et d'éviter que leur situation budgétaire ne se détériore. Certains quartiers ont d'ailleurs établi ces enjeux et mènent des actions concrètes, notamment en vue de mettre en place des systèmes alimentaires locaux qui intègrent une diversité d'activités. Centraide souhaitera utiliser les leviers à sa disposition pour soutenir ces actions concertées, mobilisatrices et structurantes.

— La réussite des jeunes

Sur le plan de la réussite des jeunes, des progrès significatifs ont été constatés dans les dernières années, tant sur le plan des résultats et des pratiques que d'une plus grande collaboration entre les intervenants. Si le taux de décrochage scolaire a diminué à l'échelle de l'arrondissement, il demeure toutefois plus élevé que la moyenne montréalaise (24 %, comparativement à 21 % à Montréal). À Pointe-Saint-Charles, c'est le tiers des élèves qui quittent l'école secondaire sans diplôme ni qualification. En amont du parcours scolaire, les quartiers du Sud-Ouest affichent les proportions d'enfants n'ayant pas toutes les aptitudes nécessaires pour commencer la maternelle parmi les plus élevées sur l'île de Montréal. La sous-scolarisation demeure également un enjeu chez les adultes, alors que près d'une personne sur quatre est sans diplôme d'études secondaires dans certains secteurs de l'arrondissement.

Le Sud-Ouest

C'est près du tiers des investissements de Centraide dans Le Sud-Ouest qui est consacré à la stimulation du développement des tout-petits, à l'encouragement de la persévérance scolaire et à l'appui aux parents et aux familles. Centraide souhaite continuer à soutenir les efforts entrepris, notamment pour assurer la complémentarité et l'arrimage entre les plans d'action des quartiers et le milieu scolaire, tout en demeurant à l'affût de projets structurants pouvant émerger. De plus, une attention particulière sera portée aux stratégies mises en place afin de s'assurer que les enfants et les familles les plus vulnérables peuvent être rejoints.

— L'isolement social

Les aînés et les personnes vivant avec un handicap physique ou cognitif, avec une santé mentale plus fragile ou qui peinent à s'intégrer pleinement à la vie de leur milieu doivent être accompagnés dans toutes les phases de leur quotidien. Centraide continuera à soutenir les organismes qui en ont fait leur mission, qui accueillent ces personnes au sein de leurs activités, et qui démontrent leur capacité à se renouveler, lorsque nécessaire.

De plus, on ne peut faire fi de la présence des populations immigrantes et des nouveaux arrivants, qui se fait grandissante. Ce constat doit amener les organismes et les milieux à adopter un regard particulier sur la diversité dans leurs stratégies de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les familles immigrantes doivent souvent faire face à l'isolement, ainsi qu'à d'autres défis supplémentaires dans leur parcours migratoire (manque de repères, barrière de la langue, isolement, discrimination, etc.). Si certains organismes ont su développer une expertise en la matière, d'autres doivent encore renforcer leur capacité et adapter leurs stratégies et leurs interventions en contexte de diversité. À cet égard, Centraide encourage grandement le transfert de savoirs et d'expérience entre les organisations.

— Des milieux de vie rassembleurs

Des Tables de quartier structurantes et reconnues dans leur milieu, des organismes qui placent l'éducation populaire au cœur de leur action, des actions collectives permettant de rejoindre les citoyens et d'assurer une participation citoyenne ou bénévole active sont autant de facteurs permettant de dynamiser la vie des quartiers.

Le développement des compétences et des apprentissages s'inscrit également dans cette volonté d'améliorer notre connaissance et de déterminer les changements qui résultent des actions des organismes, tant auprès des personnes que des communautés. Centraide, avec l'aide de partenaires, a soutenu la mise en place de divers programmes pour les organismes dans le but d'accroître le potentiel de l'action communautaire, de mettre en réseau les intervenants et de développer des pratiques par et pour les personnes qui sont au cœur de l'intervention. Les représentants d'organismes et les différents acteurs du milieu seront donc invités à participer à de telles démarches.

— Un contexte propice à l'innovation

Soutenir le développement d'un milieu exige des ressources humaines et financières correspondant aux attentes respectives de chacune des parties en cause. Le Sud-Ouest est un milieu pourvu d'un réseau communautaire solide qui a su démontrer qu'un soutien relativement important et s'inscrivant dans la durée favorise le développement d'une expertise, d'une capacité d'innovation, et d'une qualité d'intervention permettant de mieux répondre aux besoins exprimés. Le contexte philanthropique auquel Centraide est confronté est complexe. Si des difficultés peuvent parfois surgir, des opportunités vont aussi survenir. De plus en plus, une flexibilité sera requise pour répondre tant aux défis qu'aux occasions qui se présenteront au fil des prochaines années. Pour y parvenir, Centraide souhaite s'appuyer sur la maturité du milieu ainsi que sur des principes comme le dialogue, la transparence, la confiance mutuelle et la collaboration.

La transformation et l'innovation sociale ont ponctué l'histoire du territoire, et le contexte actuel nous appelle à imaginer, à rêver Le Sud-Ouest de demain. Les changements et les pressions auxquels sont confrontés les quartiers impliquent d'oser des actions pouvant avoir un impact sur le cours des choses. Des projets collectifs d'envergure sont encore possibles et le milieu a su démontrer qu'il avait la capacité et, au besoin, la patience pour y parvenir.

LES INVESTISSEMENTS DE CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL 2018-2019

La Petite-Bourgogne

- Amitié Soleil
- Centre communautaire Saint-Antoine 50+
- Coalition de la Petite-Bourgogne, Quartier en santé
- Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri

Pointe-Saint-Charles

- Action-Gardien Pointe-Saint-Charles - À qui la Pointe?
- Action-Gardien Pointe-Saint-Charles - Mobilisation citoyenne OPA
- Action-Gardien table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles
- Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
- Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles
- Madame prend congé (Centre des femmes de Pointe-Saint-Charles)
- Regroupement information-logement de Pointe-Saint-Charles (R.I.L.)
- YMCA - Centre communautaire de Pointe-Saint-Charles

Saint-Henri

- Famijeunes
- P.O.P.I.R. - Comité logement
- Solidarité Saint-Henri

Ville-Émard-Côte-Saint-Paul

- Concertation Ville-Émard et Côte-Saint-Paul
- Groupe d'Actions Locales Terrain - GALT
- Maison d'entraide Saint-Paul et Émard
- Station Familles

Organismes du Sud-Ouest desservant l'ensemble de l'arrondissement

- ACEF du Sud-Ouest de Montréal
- AlterGo Formation*
- Centre d'intégration à la vie active pour les personnes vivant avec un handicap physique (C.I.V.A.)
- Centre social d'aide aux immigrants (C.S.A.I.) (siège social)
- Comité d'action en persévérance scolaire du Sud-Ouest de l'île de Montréal (CAPSSOM)
- Corporation de L'Étincelle (Saint-Henri)*
- Organisation d'aide aux sans-emploi (ODAS-Montréal)
- Travail de rue/Action communautaire (TRAC)

Autres organismes situés dans Verdun, mais desservant l'arrondissement du Sud-Ouest

- Auberge communautaire du Sud-Ouest
- Bureau de consultation jeunesse (siège social)*

* À vocation régionale